

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

| | OBJECTIFS | CONTENUS |
|-------------------------|--|---|
| JEUDI 5 OCTOBRE | <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des livrets des participants - Organisation de la liste d'émargement et du principe de déroulement de la formation de chaque jeudi en établissant les 4 groupes - Introduction à la loi 1901 | <ul style="list-style-type: none"> - Temps administratifs avec ouverture des livrets nominatifs et distribution des supports au fur et à mesure des jeudis - Présentation du cadre contextuel de la loi 1901 : décryptage collectif pour mieux comprendre les enjeux légaux et donc en travail par groupe |
| JEUDI 12 OCTOBRE | <ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement et usage statutaire - Comprendre la notion de contrat entre ses adhérents - Comprendre la différence entre les statuts et le projet associatif - Savoir décliner les objectifs en moyens d'actions d'un projet | <ul style="list-style-type: none"> - Travail de groupe autour de statuts associatifs types avec commentaires et analyses croisés par chaque groupe - Présentation d'une méthodologie de déroulement des différentes phases d'un projet - Présentation de mini-projet par groupe |
| JEUDI 19 OCTOBRE | <ul style="list-style-type: none"> - Aborder la notion des moyens mis en œuvre en commençant par le financier - Quel modèle économique pour une association ? | <ul style="list-style-type: none"> - Sociogramme des projets des 4 groupes afin d'identifier les ressources monétaires et non monétaires liées au projet - Déclinaison des possibilités financières pour une association - Construire les ressources des 4 groupes / leurs projets en interactif |
| JEUDI 9 NOVEMBRE | <ul style="list-style-type: none"> - Savoir réaliser un budget prévisionnel - Savoir présenter ses comptes en assemblée générale - Ecrire un bilan et un compte de résultat | <ul style="list-style-type: none"> - Exercices de comptabilité par groupe sur étude de cas et travail sur les BP des 4 projets - Du livre des recettes/dépenses à l'écriture d'un bilan et de son compte de résultat |
| JEUDI 16 NOVEMBRE | <ul style="list-style-type: none"> - Responsabilités civile et pénale des dirigeants - S'initier au principe des assurances | <ul style="list-style-type: none"> - Discussion sur des études de cas afin de comprendre les obligations de moyens et de résultat - Principe de base des assurances dans le champ associatif |
| JEUDI 23 NOVEMBRE | <ul style="list-style-type: none"> - Créer son premier emploi (droits et obligations) - La mixité des équipes associatives: ressources humaines et principe des responsabilités pour chacun | <ul style="list-style-type: none"> - Méthodologie de base et découverte des dispositifs simplifiés existants (CEA, impact emploi) - Appréhender les différents statuts intervenants dans le secteur associatif (volontaires, bénévoles, salariés etc...) et savoir les articuler autour d'un projet |
| JEUDI 30 NOVEMBRE | <ul style="list-style-type: none"> - La loi du sport (principes généraux) - La réglementation du secteur socioculturel | <ul style="list-style-type: none"> - Découverte de la réglementation propre à ces deux secteurs (inscription au choix ou 1h30 et ca tourne (à voir ensemble) |
| JEUDI 7 DECEMBRE | <ul style="list-style-type: none"> - Introduction à l'Economie Sociale et Solidaire - Présentation de tous les dispositifs de soutien aux initiatives ESS | <ul style="list-style-type: none"> - Présentation de ce secteur économique duquel dépendent les associations et des enjeux vécus par ce secteur en termes de développement de l'emploi et de l'activité. |

C F G A

Certificat de Formation à la Gestion Associative

↓ 2017/2018
session 4



Inscriptions jusqu'au 4 octobre 2017

Service Vie Etudiante

vie.etudiante@univ-tln.fr

04 94 14 26 94

LE CERTIFICAT DE FORMATION À LA GESTION ASSOCIATIVE

s'adresse à toute personne (à partir de 16 ans) souhaitant s'engager dans des projets associatifs. La formation consiste à faire acquérir à des bénévoles membres d'une association, des connaissances nécessaires pour leur permettre l'exercice de responsabilités dans la gestion administrative financière et humaine d'une association.

DÉROULÉ DE LA FORMATION

- Formation du 5 octobre au 7 décembre 2017

- **30h de formation théorique** qui se dérouleront le jeudi après-midi (hors vacances scolaires) à partir 5 octobre 2017 soient 10 sessions de 3h.

Contenu abordé sur les 30 heures :

- Compétence en matière d'**organisation et de gouvernance** : fonctionnement statutaire, principe de libertés de la loi 1901, créer et gérer son association, droits et obligations générales,
- Compétence en matière de **finances associatives** : ressources financières, savoir réaliser un budget prévisionnel de projet ou de fonctionnement et organiser sa comptabilité au quotidien, demander une subvention et repérer ses partenaires, financements privés et publics.
- Compétence en matière de **ressources humaines** : mixité des équipes associatives, obligations employeurs, responsabilité civile et pénale des dirigeants
- Compétence en matière de **gestion de projet associatif** : être capable de décliner un objet en projet d'actions.

Les interventions sont articulées entre apports formatifs et exercices pratiques en groupe et/ou avec des mises en situation, permettant de dynamiser la formation et de créer du lien pour favoriser les échanges d'idées et de bonnes pratiques.

- 20 jours de formation pratique au sein d'une association déclarée :

L'étudiant doit déjà être bénévole dans une association étudiante ou non au moment de son inscription, sa formation pratique pourra être réalisée en simultané de la formation théorique de manière à valider le CFGA en fin d'année universitaire.

Si l'étudiant n'a pas de lieu de formation pratique : La Ligue de l'Enseignement - FOL du Var et l'Université peuvent lui trouver une association pour exercer ses 20 jours sous tutorat d'un autre bénévole administrateur au sein d'une association étudiante par exemple ou externe à l'Université proche de votre domicile afin de mettre tout en œuvre pour valider le CFGA dans cette même année scolaire.

MODALITÉS

Effectifs :

Groupe de 20 étudiants maximum

Inscriptions jusqu'au 4 octobre 2017 :

Auprès du Service Vie étudiante, Bat EVE, Campus de La Garde
vie.etudiante@univ-tln.fr – 04.94.14.26.94

Coût :

La totalité de la formation est prise en charge par l'Université. Cette formation donnera lieu à l'établissement d'un certificat et d'un livret de formation signés du formateur et de votre tuteur dans l'association. Ce qui vous permet de pouvoir valoriser le CFGA dans le cadre d'une Validation d'Acquis de l'Expérience.

IMPORTANT : Au bout de deux absences, l'étudiant est considéré comme abandonnant la formation.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Travail de groupes favorisé
- Méthode participative et interactive
- Remise de supports écrits à chaque journée de formation
- Restitution finale en public avec remise des certifications au sein de l'Université de Toulon
- Les participants sont acteurs de leur formation